

CEREMONIE DE PASSATION DE CHARGES

ENTRE

MONSIEUR LE SECRETAIRE EXECUTIF (sortant)

ET

L'ADMINISTRATEUR PROVISOIRE (entrant)

ALLOCUTION
DU PREMIER VICE PRESIDENT DE LA
CONFERENCE DES MINISTRES DE L'OFPA
MINISTRE CHARGE DE LA FONCTION PUBLIQUE
DU BENIN
MME ADIDJATOU MATHYS

Cotonou, le 16 juillet 2019

- Monsieur le Directeur de Cabinet ;
- Madame la Secrétaire Générale Adjointe du Ministère,
- Mesdames et Messieurs les membres du Cabinet ;
- Monsieur le Représentant du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération ;
- Monsieur le Secrétaire Exécutif Sortant de l'Observatoire des Fonctions Publiques Africaines (OFPA) ;
- Monsieur l'Administrateur Provisoire du Secrétariat Exécutif de l'OFPA ;
- Mesdames et Messieurs les membres du personnel de l'OFPA ;
- Mesdames et Messieurs.

- La présente cérémonie de passation de charges m'offre l'occasion de vous remercier d'une part, pour votre présence ici dans la salle de conférence l'de l'Observatoire des Fonctions Publiques Africaines (OFPA) et d'autre part, pour votre soutien de tout instant à notre chère Institution.

L'importance de cette cérémonie tient au fait qu'elle se déroule à un moment où l'OFPA tente de prendre un nouvel élan, après quelques années marquées par des difficultés de fonctionnement, qui ont failli avoir raison de l'Initiative de Cotonou.

En effet, le 5 novembre 1991, Cotonou a vu naître l'OFPA, grâce à l'initiative des ministres en charge de la Fonction Publique de vingt-trois (23) pays en Afrique sub-saharienne, soutenue à l'époque par des partenaires au développement multilatéraux et bilatéraux.

Pour les parties prenantes, l'OFPA était un précieux outil de coopération administrative nord-sud et sud-sud, le cadre de concertation privilégié pour identifier des solutions adaptées et consensuelles aux nombreux maux qui minaient les administrations publiques africaines. Aussi, les interventions de l'OFPA devaient-elles contribuer de façon notoire, à l'amélioration de l'efficacité des services publics.

Plus de vingt (20) années se sont écoulées après la création de notre Organisation à Cotonou, mais les attentes n'ont pas été comblées en dépit des multiples efforts déployés. Les contributions et les appuis se sont amenuisés au fil du temps, en trainant du coup, une régression graduelle et continue du rayonnement de l'OFPA.

Ainsi, l'Institution a connu quatre (04) années d'illégalité et léthargie depuis 2014, du fait que la Conférence des Ministres, instance décisionnelle qui tient lieu de conseil d'administration, ne s'est plus réunie.

Mais fort heureusement, cette situation critique a connu un épilogue avec la tenue de la 11^{ème} session de la Conférences des Ministres, à Cotonou, grâce à la volonté du Gouvernement du Bénin de mettre sur orbite une institution dont l'avenir était visiblement compromis, évidemment, avec une forte implication du Ministère du Travail et de la Fonction Publique, premier vice-président ès-qualité de la Conférence des Ministres.

Ces assises ont débouché sur d'importantes décisions, dont celle de placer l'OFPA sous administration provisoire, en attendant la nomination d'un nouveau Secrétaire Exécutif. Cette mission a été confiée à Monsieur QUENUM Bertin, Directeur Général de la Fonction Publique du Bénin.

Il importe donc de saluer l'événement de ce jour et d'espérer que l'OFPA pourra enfin se tourner résolument vers un avenir plus radieux, pour le mieux-être des fonctions publiques des Etats membres.

Mesdames et Messieurs,

C'est également le lieu de reconnaître et de saluer la grande disponibilité du Secrétaire Exécutif sortant, dont le séjour à l'OFPA aura été suffisant mais éprouvant, puisque la faible implication des Etats membres et les difficultés financières récurrentes de l'institution, ne lui ont pas permis de réaliser la plupart des objectifs fixés.

Monsieur le Secrétaire Exécutif sortant, recevez mes remerciements au nom de tous mes homologues membres de la Conférence des Ministres pour le travail abattu durant toute cette période avec mes souhaits de plein succès à vous dans vos prochaines fonctions.

Monsieur l'Administrateur Provisoire,

La situation décrite ci-dessus n'a pas sensiblement varié.

C'est la raison pour laquelle, tout en vous adressant mes vives félicitations, je vous exhorte à faire preuve d'un engagement fort et de beaucoup de

détermination, car le plus important reste à faire : il nous revient de poser des pas décisifs dans le processus des activités de l'OFPA et surtout, dans la mise en œuvre des réformes envisagées, lors de la 11^{ème} session de la Conférence des Ministres.

Soyez rassuré que le Ministère dont j'ai la charge et le Gouvernement du Bénin ne vous marchanderont pas leur soutien pour la réussite de votre mission. J'ose affirmer qu'il en sera de même des autres Etats membres.

C'est sur ces mots que je termine mon propos, en vous souhaitant plein succès dans l'accomplissement de votre mission.

Vive l'OFPA !

Vive l'intégration des fonctions publiques africaines !

Vive la coopération internationale !

Je vous remercie.